



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR
LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET L'IMPLEMENTATION D'UNE
CENTRALE POUR L'IDENTIFICATION FINANCIERE ELECTRONIQUE A
LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

La Banque de la République du Burundi (BRB) lance avis d'appel d'offres pour le recrutement d'une firme pour la fourniture, l'installation et l'implémentation d'une centrale pour l'identification financière électronique à la Banque de la République du Burundi.

Les Termes de Référence relatifs à ce marché sont disponibles au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi. Ils peuvent être obtenus moyennant versement d'un montant non remboursable de cent dollars américains (100 USD) pour les soumissionnaires étrangers ou équivalent en francs burundais pour les soumissionnaires locaux sur le compte 9829/000 « Récupérations diverses » ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la Banque de la République du Burundi énumérés à l'article huit (8) du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5^{ème} étage) au plus tard le 04/03/2021 à dix heures (10h00'). Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures et trente minutes (10h30') dans la salle des réunions du 4^{ème} étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

Fait à Bujumbura, le 09 février 2021.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Aminadab NKEZABERA

Directeur a.i de l'Administration
et de la Comptabilité



Pascal NYABENDA

2^{ème} Vice-Gouverneur